

LE PRÉSENT AVIS AFFECTE VOS DROITS JURIDIQUES

Un recours collectif a été certifié par la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans l'affaire *MacCallum c. Air India et coll.*, SBC No. VLC-S-S-218896 contre les défendeurs à des fins de règlement uniquement le **17 Janvier, 2024**.

Le recours collectif a été certifié contre les défendeurs Air India Limited, Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques et SITA Passenger Service System (US) Inc. (les « **défendeurs** ») au nom de tous les résidents canadiens dont les informations personnelles et privées ont été compromises à la suite d'une cyberattaque perpétrée sur SITA PSS en janvier et février 2021 (l'« **incident PSS** »).

Quel est l'objet de l'action collective?

L'action en justice allègue que les **défendeurs** ont été victimes d'une cyberattaque qui a entraîné une violation de données au cours de laquelle les informations personnelles de certains passagers aériens ont été exposées, en violation de la vie privée de ces passagers. La Cour suprême de la Colombie-Britannique a nommé Anne Marie MacCallum comme représentante des demandeurs.

Dans le cadre de ce règlement, aucun des défendeurs n'admet sa responsabilité. Chacun des **défendeurs** nie les allégations qui n'ont pas été prouvées.

Comment prendre part à l'action collective?

Le présent règlement de recours collectif s'applique à tous les résidents canadiens dont les informations personnelles et privées ont été compromises à la suite de l'**incident PSS**, tel que défini ci-dessus, ainsi qu'aux successeurs, héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, assureurs et ayants droit de ces résidents (le « **groupe** »). Si vous pensez être membre du **groupe**, vous avez le droit de présenter une demande d'indemnisation pour toute perte résultant de l'**incident PSS**, étayée par des pièces justificatives. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec les **avocats du groupe** en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous.

Si vous ne souhaitez **pas** prendre part à l'action en justice, vous devez aviser par écrit les **avocats du groupe** à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le **26 Février, 2024** en précisant votre nom et adresse, et en indiquant que vous souhaitez vous exclure.

Si vous souhaitez vous opposer au règlement, vous devez soumettre une objection par écrit aux **avocats du groupe** avant le **11 Mars, 2024**.

Quelles sont les conséquences financières?

Les **membres du groupe** qui soumettent une réclamation légitime aux **avocats du groupe** peuvent être admissibles à une indemnisation pour toute perte résultant de l'**incident PSS**, étayée par des pièces justificatives.

Où puis-je obtenir d'autres informations?

Les documents de règlement, les formulaires de retrait et les documents judiciaires sont disponibles sur <https://hammerco.ca/services/class-actions/current-cases/pss-data-breach/>.

Pour un complément d'information, veuillez communiquer avec les avocats du groupe : Hammerco Lawyers LLP et Evolink Law Group à pss-dataincident@hammerco.ca et au **604-269-8500**.

Cet avis a été autorisé par la Cour suprême de la Colombie-Britannique.